

Séance du 22 Juillet 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 16 juillet 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mmes Durruty, Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Doucet-Joyé, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Mme Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Lauqué à M. Pommiez ; M. Soroste à M. Saussié ; M. Lozano à Mme Gibaud-Gentili ; Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Darmendrail à M. Lacassagne ; Mme Castel à Mme Durruty ; M. Arandia à Mme Bisauta ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipé à M. Aguerre.

**EXCUSEE** : Mme Pibouleau-Blain.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

M. Causse présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET : DEVELOPPEMENT DURABLE** – Travaux de mise en place de panneaux solaires sur la salle Lauga et la piscine Lauga – Subvention Europe FEDER – Actualisation du plan de financement.

Dans le cadre de sa politique de recours significatif aux énergies renouvelables, la Ville de Bayonne a mis en place un système de production d'eau chaude sanitaire par capteurs solaires et ballon de stockage pour la salle Lauga et la piscine Lauga.

Cette opération, soutenue par le FEDER au titre de l'axe 3.1 – Relever le défi climatique et énergétique – ainsi que par l'ADEME et la région Aquitaine au titre du Programme Régional Aquitaine Environnement (PRAE), s'élève à 213 039,93 € HT.

Sur ce montant total, ces partenaires financiers ne retiennent pas toutes les dépenses dans leur base éligible. La base de calcul de leur participation s'élève ainsi à 111 051 € HT comprenant :

- l'installation des panneaux solaires (102 336 € HT)
- l'instrumentation (8 715 € HT)

En conséquence, le plan de financement est actualisé comme suit :

	Montant € HT
FEDER	25 841,00 €
PRAE (ADEME et Région Aquitaine)	63 000,00 €
Ville de Bayonne (solde)	124 198,93 €
TOTAL OPERATION	213 039,93 €

Je vous propose d'approuver le plan de financement actualisé présenté ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.